



30 octobre 2025 : une étape historique pour Cosmed et la filière

Le 30 octobre 2025 Cosmed est devenue officiellement Association Patronale Représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44). Forte de ses 1000 adhérents, Cosmed avait constaté depuis plusieurs années l'insuffisance de la représentation des TPE-PME-ETI au sein de la branche. Cette reconnaissance officielle confère à Cosmed un rôle actif et légitime en matière d'emploi, de formation et de dialogue social, notamment à travers les négociations collectives au sein de la branche, et plus généralement, sur tous les projets, consultations, discussions touchant à l'emploi. Cette reconnaissance permettra :

- de mieux faire entendre la voix spécifique des TPE, PME, ETI du secteur cosmétique auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux ;
- de participer directement aux négociations de la Convention collective (rémunérations, conditions de travail, formation, classifications...) ;
- d'apporter une information élargie aux adhérents en matière sociale.

Cosmed est depuis longtemps impliquée dans les sujets sociaux via sa participation active aux travaux de la CPME ...

Membre de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), Cosmed contribue depuis plusieurs années aux travaux du syndicat patronal sur des sujets à dimension sociale. Cosmed est régulièrement mobilisée au sein des groupes de travail et commissions de la CPME portant sur les questions liées à l'emploi, à la formation professionnelle, à la qualité de vie au travail, ainsi qu'aux évolutions du dialogue social dans les TPE-PME. Cette participation témoigne de la volonté de Cosmed d'apporter son expertise de terrain, fondée sur la connaissance fine des réalités des entreprises du secteur cosmétique.

.... Et via des actions et engagements au service du bien-être de la filière et de la performance des entreprises

Cosmed a également démontré ces dernières années son implication et son engagement à favoriser une meilleure prise en compte du bien-être salarié dans l'industrie, celui-ci étant une des pierres angulaires de la performance des entreprises.

Consciente de la nécessité de renforcer l'inclusion des seniors et de travailler avec toutes les générations, notamment pour faire face à la crise des compétences, Cosmed signe en mai 2024 l'Acte d'engagement pour la place des plus de 50 ans en entreprise (Charte 50+), sous le haut patronage de la ministre Catherine Vautrin. Cet engagement rejoint l'intérêt que porte l'Association au futur du travail dans les TPE, PME et ETI. Outre la mixité générationnelle, la flexibilité au travail, les nouveaux modes de gouvernance, figurent parmi les grandes orientations et attentes qui peuvent remodeler le rapport au travail dans les entreprises.

La santé au travail est également un sujet clé, voire une priorité : selon Karin Valentini, consultante spécialisée en innovation RH, 1 salarié sur 2 déclare être en situation de mal-être au travail. Le coût engendré pour l'entreprise par ces situations est estimé à 13k€ par an pour un salarié. Même si 20 % de ce coût sont incompressibles, les entreprises peuvent agir sur les 80 % restants en développant une QVTC adaptée (qualité de vie et des conditions de travail). Outre les sujets de mixité générationnelle et de santé au travail, Cosmed a également pu s'attacher à d'autres sujets, comme l'égalité professionnelle, la monoparentalité (signature de la Charte éponyme), l'aideance (en participant aux travaux du Club Landoy). Cosmed s'est également engagée aux côtés de l'Association Réalités du dialogue social pour promouvoir celui-ci au sein des entreprises.

Les perspectives qu'ouvre la représentativité

Cette démarche de Cosmed répond à une forte attente des entreprises reliées à la convention de la chimie, qui expriment le besoin d'être véritablement représentées et entendues dans les instances de dialogue social. L'enjeu est également de favoriser le rattachement des entreprises adhérentes, dépourvues de convention collective, à l'IDCC 44, dans une logique de cohérence sectorielle. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans l'histoire de Cosmed.



Portrait : Emilie André, Directrice Marketing, MS Beutilab

Plusieurs années d'expérience dans le développement produit, l'innovation et le marketing au sein de l'industrie cosmétique, en France et au Royaume-Uni ont permis à Emilie André de développer une capacité à détecter les signaux faibles et identifier les tendances montantes de demain afin de les traduire en produit et avant tout en expérience client. Cela lui a permis d'acquérir une vision complète des enjeux liés à la R&D, au packaging, à l'industrialisation et aux attentes des marques. Emilie André a rejoint MS BEAUTiLAB il y a 4 ans, et occupe actuellement le poste de Directrice Marketing. Elle pilote aujourd'hui la stratégie marketing globale, la stratégie de développement produit pour les gammes maquillage et soin ainsi que la stratégie de communication.

MS BEAUTiLAB s'appuie sur plus de 60 ans de savoir-faire et d'innovation. L'entreprise bénéficie d'une empreinte industrielle internationale et développe des partenariats stratégiques forts pour accompagner sa croissance, avec l'ambition de franchir à moyen terme le seuil des 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Cette dynamique s'appuie sur plusieurs axes majeurs :

- la poursuite du développement de concepts produits hybrides associant maquillage et soin ;
- l'expansion accélérée à l'international, notamment aux États-Unis et en Asie ;
- le renforcement de l'offre full-service, pour continuer à accompagner les marques du concept jusqu'à la livraison du produit fini.
- Parallèlement, MS BEAUTiLAB déploie une feuille de route ambitieuse en matière de RSE, intégrant l'éco-conception, la naturalité et la sensorialité pour inscrire l'innovation dans une vision durable et responsable.

L'adhésion à COSMED répond à la volonté d'être pleinement actif au sein de la filière cosmétique française et européenne, afin de prendre part aux échanges sectoriels, de suivre de près les évolutions réglementaires et d'anticiper les tendances du marché. COSMED représente également une source essentielle de veille, de bonnes pratiques et de mise en réseau, en parfaite cohérence avec l'ambition de transformer les idées et inspirations des marques en produits innovants, performants et conformes aux standards les plus exigeants. Enfin, la démarche de qualité, de conformité et de durabilité qui fait partie intégrante de l'ADN de MS BEAUTiLAB s'accorde naturellement avec les engagements portés par COSMED au service de la filière.



USA : quel futur pour la cosmétique française ? Retours sur la Rencontre du Cosmetopôle

Premier acheteur mondial de cosmétiques celles qui importent des formules, des matières français, les Etats-Unis attirent les entreprises premières (etc.) en dehors des Etats-Unis. Face de l'Hexagone. Pour les entreprises au tableau sombre qui se profile pour les d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce marché est le 4^e à entreprises exportatrices, quelques lueurs l'export (tous secteurs confondus) et la 1^e d'espoir ont été néanmoins perçues au cours destination extra-européenne. Les entreprises des conférences. S'il semble de plus en plus françaises y réalisent 12 % de leurs difficultés d'accès, le marché américain continue à exportations, avec une croissance forte ces dernières années (+ 17,6 %). Cependant les annonces de 2025 sur la hausse des tarifs douaniers américains ont suscité une certaine inquiétude dans le secteur cosmétique, notamment de la part des entreprises exportant aux Etats-Unis.

Le 2 octobre dernier, à Lyon, les experts conviés par Cosmed à la Rencontre du Cosmetopôle Auvergne-Rhône-Alpes, ont exposé la façon dont ils appréhendaient les évolutions en cours et à venir du marché américain, et sont revenus sur la façon de répondre à la hausse des tarifs douaniers. Plusieurs stratégies sont observées :

- 1) augmenter les prix, 2) augmenter les prix du online, mais pas du offline, 3) produire sur place, mais cela est uniquement possible pour des entreprises aux reins solides. Pour les experts de Business France qui intervenaient de Washington, il faut compter avec une probable inflation à venir des prix, et le fait que les marques américaines elles-mêmes vont être touchées indirectement, notamment pour

SAVE THE DATE – 10 mars 2026 : Cosmed vous rendez-vous en région pour parler Eau et Biodiversité. Bloquez la date !

Retrouvez les derniers Cosmed TV...

Au 3^e trimestre 2025 : Transformation énergétique : quels enjeux pour l'industrie cosmétique ? / Le Canada, nouvelle opportunité pour la cosmétique française ? / La bioéconomie en région Grand-Est / Maîtriser les délais d'application pour réduire les impacts – le cas du TPO / Le marché de la Silver Beauty

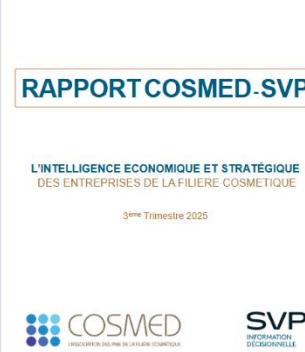


Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



... et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3^e trimestre sur www.cosmed.fr



Les infos partenaires

ATELIER FORMATION SUR LE MONTAGE DE DOSSIER INNOVATION FUND

L'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises propose un atelier pratique pour aider les entreprises à monter un dossier pour l'Innovation Fund. Ce programme européen vise à financer les technologies industrielles décarbonées. Destiné aux projets matures ayant déjà étudié l'éligibilité, l'atelier (demi-journée) passe en revue chaque section du dossier : objectifs, business plan, coûts éligibles, calcul des évitements de GES, planification budgétaire, cas pratiques et retours d'expérience. Animé par un consultant expert et un chargé d'affaires, l'atelier doit permettre d'améliorer la clarté, l'efficacité et la crédibilité des candidatures. Il aura lieu en présentiel, le 13 janvier 2026, à Lyon.

Inscriptions et informations [sur le site d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises](#).

CANDIDATEZ AU GLOBAL INDUSTRIE 2026

Vous souhaitez exposer sur le pavillon régional à Global Industrie Paris 2026 ? En partenariat avec les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes propose un pavillon dédié au sein de l'espace Régions & Pays. Destiné aux entreprises industrielles ou prestataires pour l'industrie implantées en région, le dispositif met en avant les savoir-faire territoriaux.

Du 30 mars au 2 avril 2025, le salon Global Industrie accueillera 2500 entreprises exposantes, 50 000 industriels et 3000 machines en fonctionnement.

Dépôt des candidatures via la Direction de l'Économie (economie@auvergnerhonealpes.fr). Contacts : elise.khim@auvergnerhonealpes.fr et bgay@haute-savoie.cci.fr.

Informations [sur le site de la Région](#).

COSMOPROF NORTH AMERICA

Vous vous intéressez aux marchés nord-américains ? Miami est au carrefour de plusieurs marchés : Amérique du Nord, Amérique du Sud et Caraïbes. Le marché nord-américain devrait atteindre plus de 120 milliards de dollars d'ici 2026. Les Etats-Unis en particulier représentent 12 % de nos exportations chaque année.

Business France propose un stand clé en main au salon international Cosmoprof North America du 27 au 29 janvier 2026.

Informations sur le site www.teamfrance-export.fr

Vous souhaitez des informations complémentaires sur la réglementation ? Sur les droits de douane ? N'hésitez pas à consulter l'équipe réglementaire de Cosmed ou à vous abonner à notre veille réglementaire [Cosmed Veille](#).



Les échos des entreprises

GATTEFOSE : INAUGURATION D'UN NOUVEAU SITE DE PRODUCTION AU TEXAS

Le 25 septembre, Gattefossé a officiellement inauguré son nouveau site de production à Lufkin, dans l'est du Texas. Spécialisée en excipients lipidiques, l'usine doit renforcer la sécurisation des approvisionnements de Gattefossé et stimuler l'emploi local. Présente depuis 1982 aux Etats-Unis, l'entreprise Gattefossé garantit également ainsi une proximité accrue avec ses clients et partenaires, sur un marché jugé stratégique par sa direction.

www.gattefosses.com

INDUSTRIALISATION DE BYOME LABS

La deeptech auvergnate Byome Labs a développé un test, Byome Derma, capable d'analyser le microbiome cutané grâce à une bandelette antigénique et une intelligence artificielle. Pour transférer cette innovation à l'échelle industrielle et préparer son internationalisation, l'entreprise a réalisé une levée de fonds de 3,6 M€. Les investissements des différents business angels devrait permettre la production des premiers kits et leur distribution dès 2026.

<https://byomelabs.com>

DU NOUVEAU POUR MULATO COSMETICS

Dirigé par Elise Besse (Generik, BB Hair), Mélanine Group a racheté Mulato Cosmetics pour créer le premier groupe indépendant de marques spécialistes de la coiffure, respectant l'ADN de chaque marque et conservant leurs fondateurs. La holding mutualise forces de vente, achats et compétences digitales pour accélérer le développement de marques complémentaires (Generik, BB Hair, Kalia Nature, Mulato, Flean Up). Patrice Mulato, le fondateur, et Thierry Pouenat, son associé, continueront ainsi à développer la marque Mulato Cosmetics au sein du groupe.

www.patricemulato.com

PREMIERE MONDIALE : CTIBIOTECH CREE UNE PEAU DOTEE D'UN SYSTEME NERVEUX

Spécialisée dans le développement de modèles de peau humaine en laboratoire, l'entreprise CTIBiotech, basée à Meyzieu, est à l'origine d'une nouvelle innovation, pour laquelle Alizé Vialle a reçu le prix SFC de la jeune chercheuse. CTIBiotech a ainsi créé un modèle bio-imprimé doté d'un système nerveux sensoriel fonctionnel connecté à un ordinateur. Une première mondiale.

<https://ctibiotech.com>

Les financements

SE FAIRE AIDER POUR MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

Le dispositif « Région Industrie : chercher des financements européens », proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, offre jusqu'à 7 500 € d'aide pour se faire accompagner par un cabinet référencé dans le montage de projets européens. Le soutien s'adresse aux TPE, PME et ETI pour la stratégie, l'ingénierie et le montage (notamment EIC Accelerator), avec la prise en charge de 4 jours à 80% (dans la limite de 3k€ HT) et 1 à 10 jours supplémentaires à 50 % (dans la limite de 4,5k€ HT). Informations [sur le site de la Région](#).

Contact : sara.botti@pole-innovalliance.com ou regionindustrieurope@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

PRÉT RÉGION ENERGIE : DERNIÈRE LIGNE DROITE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose le Prêt Région Énergie pour financer des investissements visant à réduire la consommation énergétique et l'impact environnemental des entreprises. D'un montant de 50 à 500 k€, d'une durée de 5 ou 7 ans, le prêt se veut complémentaire des prêts accordés par un organisme de financement. L'octroi du prêt est conditionné à la réalisation d'un diagnostic énergétique ou environnemental référencé par la Région ou Bpifrance. Destiné aux PME de plus de 3 ans, le prêt peut financer différents projets d'investissements : optimisation des procédés ou amélioration de la performance (énergie, eau, matière), mobilité zéro carbone, innovation produits ou services réduisant l'impact environnemental. L'instruction des demandes est faite par Bpifrance.

Date limite de dépôt **au 31 décembre 2025**.

Informations [sur le site de la Région](#).

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPÔLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ? Faites-le nous savoir [via ce sondage rapide](#).

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires. Transmettez [ce lien pour s'y abonner](#). Merci !